



## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance du mardi 01 septembre 2020**

**Présents :** Maryse ANNET, Yves BLOT, Agnès BORDAT CATOIRE, Fabienne CHAVANNE Jean-Claude DELORME, Jean-Guy LEBEAU, Bernard MÉTRAT, Christophe PARAT, Jean Luc TISSIER, Alain TRICHARD  
**Absents excusés :** Marine BIAUSQUE

**Secrétaire de séance :** Yves BLOT

---

Approbation du précédent compte rendu : pas d'observations, accepté à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des sujets inscrits à l'ordre du jour.

---

#### **1. Délibération portant sur la désignation des délégués de la CLECT**

(Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Il est proposé que le délégué titulaire soit Christophe PARAT, maire et que la déléguée suppléante soit Agnès BORDAT-CATOIRE, première adjointe.

Approuvé à l'unanimité

#### **2. Délibération portant sur la nomination d'un représentant au PAH.**

(Pays d'Art et d'Histoire)

Jean Guy LEBEAU est désigné à l'unanimité

#### **3. Délibération portant sur la nomination d'un représentant complémentaire au CCAS.**

Il est apparu qu'il manquait un délégué du Conseil municipal pour le CCAS.

Il est proposé que Bernard METRAT soit le délégué.

Proposition acceptée à l'unanimité

#### **4. Délibération portant sur la proposition de l'ONF de l'inscription des coupes de l'exercice 2021**

L'ONF propose d'ouvrir la parcelle 114 pour une surface de 1,53 ha pour les besoins des affouages.

Approuvé à l'unanimité.

#### **5. Délibération portant sur le montant de la participation des affouagistes**

Il est proposé de maintenir un montant de 35€ par coupe.

Proposition acceptée à l'unanimité

## 6. Délibération sur le renouvellement de la convention Énergie Partagée

La commune a passé une convention avec l'ATD (Agence Technique Départementale) permettant un suivi annuel des consommations d'énergie des bâtiments communaux et de l'éclairage public. L'analyse permet la mise en place de plans d'actions.

Il est proposé de renouveler cette convention.

Proposition adoptée à l'unanimité.

## 7. Classement des archives municipales

Les archives communales n'ont jamais fait l'objet d'un tri ni d'un classement.

Le Centre de Gestion peut assurer tri, classement et organisation et proposition de fonctionnement de l'archivage.

Le coût de l'opération se monterait à 2100€ subventionné à 50 % par le département.

Il est demandé au conseil de se prononcer sur cette proposition.

Proposition acceptée à l'unanimité

## 8. Information sur les membres du conseil participant à des Commissions communautaires

Tourisme Jean Guy Lebeau

Enfance et Jeunesse : Jean Guy Lebeau

Agriculture forêt biodiversité : Trichard Alain

Climat et Energie : Blot Yves

Communication et Numérique : Tissier Jean Luc

Aménagement de l'espace et habitat : Metrat Bernard

Gestion des déchets : Blot Yves

Périscolaire piscine et équipement sportif : Bordat Catoire

## 9. Avancement des chantiers

- **SIEGG** : les travaux engagés par le Syndicat des Eaux et Suez, seront terminés pour la partie conduite d'eau dans deux semaines environ. Il restera la remise en état de la chaussée qui ne sera pas effectuée avant 2021.  
Besanceuil : la tranchée n'étant pas acceptée en l'état, l'entreprise doit reprendre son ouvrage.
- **Assainissement** :  
Travaux terminés, la remise en état de la chaussée se fera conjointement avec le chantier d'eau
- Voirie :  
Pour rappel, marché commun avec d'autres communes de la COMOCOM, Les travaux engagés dans ce cadre sont terminés

## 10. Inauguration de st Hippolyte

La date de l'inauguration est fixée au 10 octobre 2020, le matin, en présence de Monsieur Frédéric Didier, architecte des monuments historiques.

Les modalités seront précisées ultérieurement en accord avec l'association Le Renouveau de St Hippolyte.

## 11. Comptes Rendus des commissions et réunions

- **Réunion initiée par la préfecture ayant pour objet la situation de St Ythaire et plus largement les fusions de communes.**

Une réunion a été organisée par la préfecture suite aux élections municipales improductives de ST-YTHAIRE. Cette réunion regroupait les communes limitrophes et d'autres se situant dans un rayon élargi.

L'ordre du jour portait sur les implications administratives et fiscales d'une fusion.  
Le cas de St-Ythaire a été beaucoup évoqué durant cette réunion.

- Cas 1 : rattachement administratif par la Préfecture

Il aurait été prononcé d'autorité par la Préfecture si les élections avaient été infructueuses. Aucun recours possible pour les communes. Pas de modification du Conseil Municipal. La commune de rattachement gère le nouveau périmètre comme elle l'entend.

- Cas 2 : fusion

En décembre 2010, l'article 21 de la loi de réforme des collectivités territoriales abroge le statut de l'[association](#) pour lui substituer celui de la [commune nouvelle](#). Toutefois, pour les communes ayant subi une fusion sous ce régime avant le 17 décembre 2010, les règles de la loi Marcellin restent applicables. En outre, le texte offre deux autres possibilités à ces entités : transformer la fusion en commune nouvelle et permettre la création d'une [commune déléguée](#) à la place de celle qui a été associée, ou bien, faire d'un regroupement une fusion simple, entraînant la suppression des communes associées. Ces changements sont proposés au [préfet](#) dans le cadre d'un [conseil municipal](#) à majorité renforcée des deux-tiers ou par demande du tiers des électeurs inscrits dans la portion de territoire concernée<sup>19</sup>. Des dispositions de la loi, notamment celles rectifiant la loi Marcellin, sont précisées dans le cadre d'un décret du 30 janvier 2012<sup>20</sup>, dit « relatif à la mise en œuvre de diverses dispositions de la loi de réforme des collectivités territoriales »<sup>21</sup>.

Pour information, une liste s'est finalement constituée pour les élections prévues les 20 et 27 septembre.

#### - **SIVOS**

La rentrée s'est bien déroulée avec un effectif de 53 élèves répartis sur les trois écoles.  
La garderie sera assurée sur le seul site d'Ameugny pour cette année.  
L'équipe du SIVOS a à gérer quelques problèmes administratifs.

#### - **SYDESL**

La réunion de mise en place du comité territorial a eu lieu ce jour.  
Mr Daniel GELIN, adjoint à Jalogny a été élu au poste de président,  
Mr Michel MAYA, maire de Tramayes à celui de vice président.  
Alain Trichard sera membre du bureau.

## **12. QUESTIONS DIVERSES**

-La compagnie Pépète Lumière offre un spectacle a l'intention des plus de 6 ans,  
« CHUT OISEAU »

Il est décidé de proposer à l'école de l'organiser

- centre d'études

Demande le soutien gratuit de la mairie dans le cadre d'un colloque : » Sur les chemins du roman »

- Question sur le fonctionnement de la Commission Tourisme :

- A pour but de promouvoir l'attractivité de Bonnay, mettre en avant toutes ses richesses ( historiques, patrimoine, hébergement, coutumes, paysages....) au travers de tous types d'actions, en lien avec les associations, organismes...

- Question sur l'utilisation de la Salle du Blason

- Comme il a déjà été précisé, la Salle du Blason reste prioritairement à usage communal. Elle est utilisée dans le cadre d'un contrat de co-working qui laisse la place aux activités communales quand nécessaire.

---

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 22 h 30

**PROCHAINE RÉUNION Mardi 6 octobre**